Collégiale Saint-Jean de Pézenas

d'une exposition d'art sacré à un musée-trésor, un héritage préservé

Salle d'orfèvrerie aménagée en 1998.

En préambule, je pense qu'il serait bon d'essayer de donner une explication du mot *Trésor* (d'église). Ce mot est employé depuis le Moyen Âge pour désigner l'ensemble des objets précieux détenus par une église, très souvent une cathédrale, une basilique ou une collégiale, pour la célébration des offices (*ministerium*) et l'ornement de l'autel et de l'édifice (*ornamentum*). On peut donc trouver dans un trésor des reliques, de l'orfèvrerie, des vêtements liturgiques, des tissus, des tapisseries, des statues, des livres. Parfois même on peut y découvrir des curiosités remarquables : un olifant du XIe siècle sculpté dans une défense d'éléphant, dans le trésor de la cathédrale du Puy-en-Velay, une dent de narval conservée depuis la fin du XIIe siècle dans celui de la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges, une corne de rhinocéros transformée au XIIIe siècle en une corne à boire, dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis, une ceinture huronne et une ceinture abénakise offertes à Notre-Dame de Chartes en 1678 et 1700 (1). A l'origine, ces objets n'étaient pas destinés à être vus en permanence mais participaient à la solennité de certaines cérémonies religieuses. Ils pouvaient être vendus, souvent pour en acquérir de plus prestigieux et afin de les protéger, ils étaient conservés dans des chambres fortes appelées *thesaurus*, *sacrarium* ou *armorium*, dont l'accès était parfois rendu difficile. Ils pouvaient aussi constituer une réserve monétaire.

Depuis la loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des Eglises et de l'Etat, tous ces objets dont le clergé est aujourd'hui affectataire (2), appartiennent à l'Etat en ce qui concerne les

cathédrales avec siège épiscopal ou aux communes, à l'exception de ceux acquis ou donnés après cette loi, qui sont généralement la propriété des associations diocésaines créées en 1924 suite à un accord intervenu entre le Saint-Siège et l'Etat.

A l'heure actuelle, à ma connaissance, le département de l'Hérault compte seulement deux trésors d'église aménagés, celui de Pézenas qui a été le premier et celui de Cesseras, un petit village à la limite de l'Hérault et de l'Aude, constitué essentiellement de pièces d'orfèvrerie et difficilement visitable aujourd'hui (3).

Ces dernières années, il y avait environ deux cent soixante-cinq trésors aménagés en France dont quarante-six dans des cathédrales. Ces trésors de cathédrale regroupent parfois, pour être protégés, divers objets provenant d'églises du département dans lequel est située la cathédrale.

Devant l'intérêt croissant du public pour ces collections, dans notre département, à l'initiative de la municipalité de Béziers, un nouveau trésor devrait prochainement voir le jour dans la cathédrale Saint-Nazaire, le dossier étant à ce jour bien avancé. En outre, il semblerait que l'aménagement d'un trésor à la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier soit envisagé.

Le trésor de Saint-Jean sous l'Ancien Régime

Dans notre cité, le plus ancien document connu relatif à ce patrimoine mobilier est un registre datant de 1397 contenant *l'inventaire de l'argenterie, ornements, livres et autres effets appartenant à l'œuvre paroissiale de Pézenas*, autrefois conservé dans les archives municipales sous le n° 631 de l'inventaire de François Resseguier. Malheureusement, il n'a pas été possible de consulter ce registre, celui-ci ayant disparu.

Aux XVIe et XVIIe siècles, la première église Saint-Jean, devenue collégiale (4) en 1600 par une bulle du pape Clément VIII et partiellement détruite lors de l'effondrement de son clocher en 1733, possédait un important trésor sur lequel veillera par la suite pendant près de deux siècles le chapitre collégial. On y remarquait notamment sept tapisseries de Felletin acquises en 1559 de Anne de Narbonne, mère de Jean de La Jugie, et divers objets d'orfèvrerie en argent : un calice d'un poids de quatorze onces et demie donné en 1506 par Simon Journal, une statue de saint Roch avec sur son socle les armoiries de la ville ciselées dans une agate, offerte par les consuls et

Reliquaire de la Vraie Croix par Jean-Antoine Roussounel (XVIIIe s).

la communauté en 1589 en ex-voto après une épidémie de peste, dix flambeaux dus à Audrin, maître-orfèvre piscénois, un soleil garni de pierreries (ostensoir), une lampe de sanctuaire, un reliquaire, deux bourdons, un falot, œuvre de Ladenac père, un seau à aspersion et son goupillon, un encensoir et sa navette, des burettes avec leur bassin, deux chandeliers pour le banc de l'œuvre, des baisers de paix, une statue de la Vierge pour être portée en procession, fabriquée en 1629 par Ausias Mauria, orfèvre à Pézenas, un reliquaire pour la vénération d'un morceau de la Vraie Croix … En outre, on pouvait y voir deux bourdons et une croix de procession en vermeil fabriqués à Paris et offerts en 1630 par les ducs de Montmorency et de Ventadour ; sur cette croix figuraient leurs armoiries et au pied du Christ, saint Blaise, patron de Pézenas, en habits pontificaux, tenant dans sa main gauche une carde de cardeur de laine, avec au-dessus, les armoiries du chapitre. Une description plus détaillée de ces trois objets nous est donnée par le premier historien de Pézenas, Pierre-Paul Poncet (1683-1736), dans son histoire de Pézenas écrite en 1733.

Toutes ces pièces n'existent plus aujourd'hui ; elles ont été vendues ou fondues au moment de la Révolution. Dès le 16 novembre 1789, le chapitre donnera 32 marcs d'argent « *pour être remis à l'hôtel des Monnaies de Montpellier* » (5). Seules cinq pièces d'orfèvrerie datant de l'Ancien Régime subsistent dans le trésor,

Ciboire par Jacques Oudin (XVIIe s)

notamment le deuxième reliquaire fabriqué par un orfèvre piscénois en 1747 pour la relique de la Vraie Croix, l'authentique l'accompagnant précisant qu'il s'agit d'un « *fragment du bois sacré et vénérable de la très Sainte Croix de notre Seigneur Jésus-Christ, reconnu par le très illustre et très révéré Nicolas-Maria Tedeschi (1386-1445), archevêque d'Apamée et non moins évêque assistant au Trône pontifical* » (6).

Aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, l'orfèvrerie formait l'essentiel de ce trésor ; les pièces textiles de ces époques étant particulièrement périssables, très peu d'ornements liturgiques sont

Calice de Mgr Martinès-Izquierdo (XIXe s).

parvenus jusqu'à nous, peut-être à cause des aléas de l'histoire et des mauvaises conditions de leur conservation mais aussi de leur fragilité et de leur usure malgré les ravaudages préconisés par de nombreuses ordonnances épiscopales…

Le trésor de Saint-Jean après la Révolution

Après la tourmente révolutionnaire et à compter du Concordat de 1801, de nombreux trésors d'églises seront recréés et enrichis durant tout le XIXe siècle et jusqu'au tout début du XXe siècle mais des trésors d'importantes cathédrales, tels ceux de Notre-Dame de Paris ou de Chartres, bénéficieront d'œuvres contemporaines, dues notamment au célèbre orfèvre Goudji (7).

L'article XII du Concordat précisait : « *toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres non aliénées, nécessaires au culte, seront mises à la disposition des évêques* ». En outre, l'article LXXVI des articles organiques complétant ceux du Concordat, mentionnait : « *il sera établi des fabriques* (8) *pour veiller à l'entretien et à la conservation des temples, à l'administration des aumônes* ».

A Pézenas, en ce qui concerne l'orfèvrerie, dès 1807 un calice en vermeil et sa patène seront offerts par l'intermédiaire de l'abbé Daumas, curé de Saint-Nazaire de Béziers, le donateur ayant souhaité garder l'anonymat, la fabrique faisant l'acquisition la même année d'un calice en argent et en 1808 d'une croix également en argent. Un autre calice en argent et sa patène seront donnés en 1811 par Jean Bonnet, de Pézenas, en souvenir de son oncle, l'abbé François Vallat qui fut curé de la collégiale de 1771 à 1789. Durant le premier Empire, la réalisation de trois pièces majeures en argent sera confiée au réputé orfèvre parisien Jean-Ange-Joseph Loque, reçu maître en 1777, une croix de procession, une masse de bedeau à l'effigie de saint Jean-Baptiste, l'un des deux patrons de la collégiale, et une lanterne de procession ; elles figurent toujours dans le trésor.

Par la suite, la presque totalité des œuvres acquises le sera auprès d'orfèvres parisiens, Barbie, Corby, Demarquet Frères, Dubois, Pierre-Henry Favier, Martin et Déjean, Mézard, Renaud, Thierry, ou lyonnais, François Favier, Villard et Favre.

En outre, un objet devrait particulièrement retenir notre attention pour son exubérante décoration et son histoire (9) : il s'agit d'un

calice espagnol en argent ayant appartenu à Mgr Martinès-Izquierdo, évêque de Madrid, offert à la collégiale par le chanoine Benjamin Pouget, qui en fut le curé-doyen de 1883 à 1895.

Quant au vestiaire liturgique, il sera dépecé et pratiquement détruit au moment de la Révolution, période pendant laquelle même l'or et l'argent des fils métalliques des ornements seront récupérés pour être expédiés dans les hôtels des Monnaies. Un document de juin 1795 intitulé « *Inventaire des galons, broderies, tissus fins et autres effets précieux provenant des dépouilles des églises de l'arrondissement du district de Rodez* », mentionne que « *des femmes furent chargées d'extraire des ornements d'église, ce qui pouvait servir à la fonte du numéraire…* » (10).

Le 8 janvier 1792, les conseillers municipaux de Pézenas estimaient que les ornements restés en la possession du curé étaient en « *un mauvais état contraire à la décence du culte et des autels* » et que ceux existants étaient « *très communs et peu propres à soutenir un ornement un peu relevé … lors des festivités* » (5). Néanmoins quelques ornements datant du XVIIIe siècle subsistent encore dans la collection de la collégiale. Ce vestiaire liturgique sera en grande partie reconstitué à partir des années 1820 et la première grande commande de la paroisse Saint-Jean sera celle de l'ornement complet de drap d'or (chasuble, dalmatiques, chapes, avec leurs accessoires) acquis en avril 1824 au prix de 3 289,20 francs, une somme assez conséquente. Le conseil de fabrique, dans sa délibération autorisant cette acquisition, précisait : « *la dépense sera considérable* ». A titre de comparaison, trois ans plus tard, en 1827, l'appui de communion du chœur de la collégiale Saint-Jean, encore en place, a été fabriqué par M. Prin, serrurier à Pézenas, pour la somme de 1.347 francs.

Ces ornements seront achetés auprès de maisons spécialisées dans les soieries, dorures et broderies pour église mais aussi réalisés sur place, les patrons, galons, franges et autres fournitures étant acquis auprès de ces maisons spécialisées, les étoffes quant à elles, étant offertes par des fidèles ou fournies par la fabrique.

En 1881, un legs intéressant sera fait à la collégiale, celui des ornements (neuf pièces de drap d'or) du sacre de Mgr Justin Paulinier (1815-1881), ancien curé de Sainte-Ursule à Pézenas, puis de Saint-Roch à Montpellier, devenu évêque de Grenoble en 1870 puis archevêque de Besançon en 1875, né et décédé à Pézenas (11). Les armoiries du prélat avec sa devise, sont toujours sur la doublure de la chasuble et de la chape.

Le musée-trésor de Saint-Jean ouvert au public

A l'origine, il ne s'agissait que d'une exposition d'art sacré temporaire qui sera inaugurée par Jean Bène, sénateur-maire de Pézenas, l'abbé Henri Cavaillès, curé-doyen de Saint-Jean et François Hüe, président des *Amis de Pézenas*, en

Chasuble XVIIIe s.
Chasuble XIXe s.
Chasuble fin XVIIIe s/ début XIXe s.

La galerie du pourtour du chœur en travaux (1967).

présence de nombreuses personnalités, le 2 juillet 1967, il y a donc plus de 57 ans. Cette exposition avait un double but :

- faire participer la communauté catholique aux diverses manifestations artistiques et culturelles organisées cette année-là par l'association *Les Amis de Pézenas* dans le cadre de la première *Mirondela dels Arts* créée par cette association ; l'objectif était de redonner vie aux vieux quartiers de la cité en y installant des artisans-créateurs, en organisant des expositions, des concerts, des représentations théâtrales, des animations de rue, favorisant ainsi un nouveau tourisme naissant,

- rassembler aux fins de conservation et de présentation *in situ*, les objets de culte de la collégiale s'y trouvant encore, à un moment où ce mobilier ne bénéficiait pas d'un intérêt mérité.

En effet, à cette époque, après le concile Vatican II dont les dispositions concernant la liturgie furent souvent mal interprétées, involontairement ou volontairement, une partie du mobilier des églises dont de nombreux objets liturgiques s'y trouvant, seront détruits, vendus, ou au mieux, laissés à l'abandon dans les placards des sacristies ou dans des locaux annexes. S'il fallait s'en convaincre, il suffirait de consulter les inventaires dressés dans notre diocèse à partir des années 1950 par l'abbé Joseph Giry (1905-2002), à la demande de l'évêque de l'époque et aujourd'hui déposés aux Archives départementales à Montpellier. Je rappelle pour mémoire que le concile Vatican II s'est déroulé de 1962 à 1965. Dès janvier 1966, dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Montpellier, la Commission diocésaine d'art sacré rappelait quelques recommandations et reconnaissait certains abus concernant la réforme liturgique, en ces termes : « … *Cependant, il n'est pas niable que certains changements effectués hâtivement et sans recherche des garanties nécessaires ou des avis autorisés ont abouti à des réalisations discutables et parfois des destructions irréparables. D'autre part, la mise en vente chez les antiquaires et parfois au marché aux puces d'objets religieux ne va pas sans provoquer un véritable scandale chez les fidèles, pratiquants ou non. La commission diocésaine, fidèle à la mission que lui a confiée Mgr l'Evêque, se doit de rappeler quelques insistances pour aider au développement harmonieux de la pastorale en ce domaine…* » A Pézenas, grâce à quelques passionnés, amateurs éclairés, ce patrimoine mobilier a été en grande partie heureusement préservé.

Ostensoir par Jean-Charles Cahier (début XIXe s.).

En 1967, d'importants travaux de restauration des trois sacristies et de la galerie du pourtour du chœur de la collégiale seront mis en chantier par le nouveau curé de la paroisse Saint-Jean, l'entreprenant abbé Henri Cavaillès (1923-2013), très sensibilisé à la conservation et à la mise en valeur de son église et de son mobilier ; il était d'ailleurs très investi au sein de l'association *Les Amis de Pézenas* dont il était un membre actif. Il nous est alors apparu opportun de lui proposer de présenter durant la saison estivale, divers objets liturgiques auxquels s'ajouteront par la suite ceux provenant de l'église Sainte-Ursule (une quinzaine de pièces) dont un ostensoir en argent du grand orfèvre parisien Jean-Charles Cahier (1772-1857), orfèvre du roi, et ceux offerts par de généreux donateurs. Bien entendu, il trouva l'idée enthousiasmante et y apporta tout son concours. Avec Mlle Marthe Sauvaire (1923-1994), la

sacristine en chef de la collégiale qui veilla toute sa vie avec amour et dévouement sur tout ce patrimoine religieux, nous installâmes à la hâte dans les trois sacristies et la galerie, les divers objets de culte mis à notre disposition, beaucoup n'étant pas connus du public. Ce fut un véritable succès, même si la présentation d'alors laissait peut-être à désirer...

Cette exposition d'art sacré sera renouvelée dès la deuxième *Mirondela dels arts* et ainsi de suite, d'année en année, sans interruption jusqu'aux années 1990 où elle deviendra permanente. Tout ceci n'aurait pas été possible sans la participation de très nombreux bénévoles pour en assurer l'accueil et la surveillance, pour la plupart aujourd'hui disparus.

En 1970, devant l'intérêt suscité par ce patrimoine religieux, Jean Nougaret organisera au musée de Vulliod-Saint-Germain dont il était alors le conservateur, et en collaboration avec *les Amis de Pézenas*, une exposition intitulée *Autour de la Collégiale Saint-Jean*, où seront exposés divers documents et objets mobiliers de cette église. Un catalogue sera d'ailleurs édité à cette occasion.

Au fil des ans, de nombreux aménagements seront réalisés durant le ministère de l'abbé Paul Souyris (1926-2018), successeur de l'abbé Henri Cavaillès, aménagements concernant notamment l'éclairage et la présentation plus esthétique et plus pédagogique des objets, le tout aux frais de la paroisse mais souvent avec le précieux concours des Services techniques de la Ville.

En 1982, les placards de la partie haute du chasublier datant de la fin du XVIIIe siècle de la seconde sacristie, seront transformés en vitrines sécurisées pour une présentation de quelques pièces d'orfèvrerie et cela sans porter atteinte à l'intégrité du chasublier ; ces travaux seront exécutés par un artisan piscénois (12).

Plus tard, la collégiale étant particulièrement riche en paramentique, d'autres vitrines seront fabriquées par le même artisan piscénois pour l'exposition par roulement, pour ne pas compromettre leur état, des très nombreux vêtements liturgiques et de leurs accessoires (chapes, chasubles, dalmatiques, étoles, manipules, voiles de calice, bourses, pales, voiles huméraux, grémial …), plus de quatre cent cinquante pièces à ce jour. Ces vêtements liturgiques des XVIIIe, XIXe et XXe siècles sont toujours conservés dans le monumental chapier-armoire (4,70 m de large - 5,30 m de haut - 1,80 m de profondeur) de la sacristie principale, constitué de cinq tiroirs semi-circulaires autour d'un axe métallique et dans les chasubliers de l'une des sacristies secondaires. Ces meubles permettent le rangement à plat, dans toute leur ampleur et par couleur (blanc-argent, vert, rouge,

La première exposition d'art sacré en 1967.

Les premières vitrines pour l'orfèvrerie réalisées en 1982.

Le meuble-chapier de la sacristie principale (XIXe s).

violet-noir, or), des ornements liturgiques et de leurs accessoires. Le chasublier le plus ancien a été restauré en 2001 par le même artisan piscénois, toujours aux frais de la paroisse. Depuis peu, un nouveau chasublier de la fin du XIXe siècle a été donné par la famille de l'abbé Maurice Conort (1929-2018) qui fut prêtre résidant de la paroisse. Ce meuble se présentant sous la forme d'une importante commode, contient aujourd'hui les ornements provenant de l'église Sainte-Ursule de Pézenas. En outre, de nombreux textiles religieux (aubes, cottas, rochets, surplis, nappes et tours d'autel, draps d'honneur et autres) sont conservés dans les réserves de la collégiale.

L'un des intérêts du musée d'art sacré de la collégiale Saint-Jean est de présenter, dans leur cadre architectural et historique, des objets de culte des plus divers formant un ensemble patrimonial de première importance à forte charge symbolique et historique. Ces objets ont pour la plupart été acquis après le Concordat de 1801 par le conseil de fabrique, grâce à une gestion rigoureuse et aux dons des fidèles, mais d'autres, ont été offerts par des prêtres desservants ou des laïcs. Ils peuvent être classés dans les deux grandes catégories précitées :

- d'une part, ceux réservés à l'exercice du culte (vases sacrés, vêtements liturgiques, missels, antiphonaires, reliquaires et autres),

- et d'autre part, ceux destinés à orner l'édifice et les autels (tableaux, statues, croix d'autel, chandeliers, candélabres, parements d'autel, vases, tentures, tapis, lustres, etc).

En 1994, devant le succès de cette exposition, nous avons eu l'idée de proposer à la Ville de Pézenas, propriétaire de la quasi-totalité du mobilier depuis la loi de 1905 précitée, puis à la direction régionale des Affaires culturelles, de regrouper l'essentiel de l'orfèvrerie dans l'ancienne « *chambre capitulaire* » située au premier étage de la sacristie principale. C'est dans cette salle à laquelle on accède par un intéressant escalier en vis à limon hélicoïdal, que se réunissaient le chapitre de la collégiale et plus tard, jusqu'à sa dissolution, le conseil de fabrique ; elle deviendra par la suite une réserve (13) dans laquelle seront en outre conservées les quelques archives paroissiales sauvées de la destruction.

Cette idée, favorablement accueillie par la municipalité de l'époque conduite par Pierre Guiraud et par la direction régionale des Affaires culturelles, permettra l'aménagement de cette salle pour une présentation permanente et en sécurité des principales pièces d'orfèvrerie datant des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles (calices, patènes, ciboires, custode, pyxide, ostensoirs, lunules, ampoules aux saintes huiles, reliquaire-monstrance, encensoir, navette, baiser de paix, croix d'autel et de procession, masses de bedeau, lanterne de procession…). Celles-ci étaient alors déposées dans plusieurs coffres d'une agence bancaire de la ville après la mise hors service en 1967, du vieux coffre-fort de la collégiale (14) datant du XIXe siècle dont nous n'avons pu conserver que la porte, toujours visible dans le musée. De ce fait, l'utilisation fréquente de cette orfèvrerie pour les cérémonies religieuses était rendue difficile.

La chambre capitulaire avant son aménagement en 1998.

Actuellement cent-vingt-huit pièces sont exposées dans cette salle, dont quatre-vingt-deux pièces d'orfèvrerie, quinze sont classées ou inscrites au titre des Monuments historiques, la première en 1963 et la dernière en 1995 ; trois

Croix ex-voto de 1706 ramenée de Jérusalem par le piscénois Antoine Vernède, offerte à la Vierge Noire.

ont été fabriquées par des orfèvres piscénois tels Jean-Antoine Roussounel (1706-1770), troisième représentant d'une dynastie d'orfèvres présente à Pézenas depuis le XVIIe siècle, Jean-Baptiste Lamoureux, reçu à la maîtrise en 1777, Jacques Oudin, d'origine bourguignonne, agréé maître en 1656, et une par un orfèvre de Béziers, Etienne Bachoun, actif de 1675 à 1733. Les quarante-six autres pièces exposées, bien que n'étant pas en métal précieux mais le plus souvent en bronze, cuivre, laiton doré ou argenté, nacre ou bois doré, n'en demeurent pas moins intéressantes à plus d'un titre, notamment pour comprendre l'évolution de la liturgie, les rites et les us et coutumes dans une église.

Reliquaire domestique (XVIIIe s), don de M. l'abbé Souyris.

Cette salle du trésor, réalisée par la Ville de Pézenas, avec le concours du Conseil général de l'Hérault et de la Région Languedoc-Roussillon, et sous la maîtrise d'ouvrage de l'Etat conduite par Olivier Poisson, inspecteur général des Monuments historiques, sera inaugurée le 24 juin 1998 par le préfet de la Région Languedoc-Roussillon, Daniel Constantin et l'abbé André Combes, curé de la paroisse. Consciente de l'intérêt touristique de cet ensemble patrimonial, la Ville de Pézenas, sous le mandat de Alain Vogel-Singer, a tout de suite créé un poste de gardien pour ce musée-trésor. Actuellement, ce gardiennage est assuré par la paroisse et la commune, cette dernière ayant cette année réduit les heures de présence du gardien.

Depuis de nombreuses années, la paroisse organise sur demande préalable, des visites gratuites de la collégiale et de son musée-trésor dont elle assure l'entretien et la conservation des objets. Cette année, elle a même organisé durant les mois de juillet et d'août, des visites gratuites de la collégiale, les vendredis, samedis et dimanches après-midi.

En 2003, un ouvrage depuis longtemps épuisé, intitulé *Le Trésor de la Collégiale Saint-Jean de Pézenas*, sera édité sous la direction de Hélène Palouzié, conservateur des Antiquités et Objets d'art de l'Hérault, par la conservation régionale des Monuments historiques, la conservation des Antiquités et Objets d'art de l'Hérault et le service régional de l'Inventaire du Languedoc-Roussillon. Il permet « *de découvrir les œuvres de la collégiale à travers la triple dimension religieuse, historique et artistique qui leur donne sens* ». Il est un outil indispensable à la bonne compréhension de ce patrimoine religieux.

Quelques réflexions sur le musée-trésor de Saint-Jean

Si ce trésor d'orfèvrerie est aujourd'hui bien modeste au regard de celui existant sous l'Ancien Régime, il donne néanmoins un large aperçu de l'orfèvrerie que pouvait posséder une église d'une certaine importance dans la seconde moitié du XXe siècle, à un moment où elle cessera d'être utilisée en permanence. Son originalité est en partie due à la grande variété des œuvres présentées, les plus prestigieuses côtoyant les plus modestes.

Le musée d'art sacré et le trésor de la collégiale ne sont pas uniquement un conservatoire dans lequel sont présentés des objets d'un passé révolu, mais ils sont aussi une partie intégrante de cet édifice, lieu vivant où s'exerce le culte catholique. La richesse de ces objets, c'est aussi leur symbolique, témoignage de la foi et de la piété à travers les siècles. Certains d'entre eux ne satisfont plus guère à la liturgie actuelle, particulièrement les ornements, mais d'autres participent encore à la célébration du culte, conservant ainsi leur dimension sacrée qui ne doit pas s'effacer devant leur intérêt artistique et historique. Ne perdons jamais de vue que ces objets, aujourd'hui proposés à l'admiration des visiteurs et des fidèles, sont avant tout l'illustration du fait religieux qui leur a donné naissance.

Depuis quelques années, le musée de Vulliod-Saint-Germain a mis en dépôt dans le musée-trésor plusieurs œuvres à caractère religieux issues de ses collections : un tabernacle de marbre du XVIIIe siècle et deux colonnes corollitiques de bois du XVIIe siècle, le tout provenant du retable de la chapelle des Oratoriens de Pézenas, une statue de bois de saint Roch, datant du XVIIe siècle et se trouvant autrefois dans la chapelle de l'ermitage Saint-Antoine à Castelnau-de-Guers ainsi qu'une calotte du pape Pie VII qui passa la nuit du 4 février 1814 à Pézenas, à son retour de Fontainebleau où il avait été retenu prisonnier par Napoléon. Depuis la création de ce musée-trésor, quarante et un dons de particuliers sont venus enrichir les collections, dont quatorze dons de pièces d'orfèvrerie.

D'année en année, en fonction de nos moyens, des améliorations ont été apportées à la présentation de ce patrimoine mobilier et des restaurations ont été réalisées avec l'aide des collectivités publiques mais surtout des nombreux visiteurs, plus de 18 000 par an, uniquement pour le musée-trésor. Ces dernières années, trois pièces d'orfèvrerie datant du XIXe siècle, en fort mauvais état et inutilisables, ont été restaurées par la paroisse, une petite croix-baiser de paix en argent, un ostensoir en argent doré ainsi qu'un calice en vermeil. Il serait en outre urgent de faire restaurer deux importantes bannières de procession de drap d'or et de drap d'argent datant de la seconde moitié du XIXe siècle qui ne peuvent être exposées en raison de leur mauvais état.

Notre souhait pour les années à venir, seraient de présenter au public au cours d'expositions thématiques, les nombreux objets conservés dans les réserves, souvent modestes, mais ayant tous quelque intérêt, historique, artistique ou ethnologique.

Ange adorateur (XVIIIe s), don de la famille Aurias.

Voilà la brève histoire de l'exposition d'art sacré et du trésor de la collégiale Saint-Jean, devenus aujourd'hui un musée-trésor que nous aimerions voir ouvert au public plus souvent en dehors de la courte saison estivale. Il est un atout majeur du tourisme piscénois, notamment par son originalité, sa gratuité et sa situation au cœur de la cité, au sein de la collégiale Saint-Jean, édifice communal pourvu d'un riche mobilier classé ou inscrit au titre des Monuments historiques (autels et chaire de

Calice néogothique (XIXe s), don de M. Paul Fabris.

marbre, tableaux, statues, appuis de communion de fer forgé, orgue…), certainement le monument le plus visité de la ville.

Je terminerai ce bref exposé par quelques commentaires laissés cet été par des touristes sur le livre d'or de la collégiale et qui, à mon avis, résument assez bien l'impression laissée à de nombreux visiteurs par le musée-trésor et la collégiale :

« *Merveilleuse visite, secrète, cachée, de toute beauté…* »,
« *Très jolie collégiale, magnifique trésor à ne pas rater. Belle visite et bon accueil…* »,
« *Merci pour cette belle découverte, agréable surprise, belle découverte, on se sent bien dans ces lieux* »,
« *Une collection magnifique tout à fait inattendue pour nous - un plaisir – Merci* »,
« *La beauté des lieux magnifiée par de très bons commentaires. Merci à Kévin pour ce partage* »,
« *Merci pour cette visite, à continuer. Il faut que cet endroit reste ouvert à tous, pour la paix et la joie de le visiter* »,
« *Très belle exposition, excellente idée de rassembler tous ces objets de culte* »,
« *Nous avons été impressionnés et éblouis par tant de jolies choses. C'est vraiment un musée qu'il faut découvrir et pour lequel il faut faire de la publicité* ».
« *Très belle visite, cette église est superbe, les personnes doivent pouvoir profiter de son calme et sa sérénité* ».

Alain Sirventon

La composition de la page de couverture du présent bulletin ainsi que la plupart des photographies ont été réalisées par Véronique Huyghe, responsable du Studio Photo de l'Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle de Paris, que nous remercions vivement.

Sources

Archives de la paroisse Saint-Jean.
Archives municipales de Pézenas.
Poncet Pierre Paul : Histoire de la Ville de Pézenas, des origines à 1733. La Domitienne, 1992.

Notes

(1) Ces ceintures composées de milliers de perles de verre et de coquillages se trouvant dans le trésor de la cathédrale de Chartres, ont été offertes par les tribus amérindiennes des Hurons et des Abénakis de Nouvelle-France, converties au christianisme par les jésuites au XVIIe siècle.

(2) Cette affectation légale au culte est permanente, gratuite et perpétuelle et s'applique tant à l'édifice qu'aux objets mobiliers le garnissant.

(3) Je pense que le « trésor de Quarante » ne peut pas être considéré comme un véritable trésor d'église ainsi que défini ci-dessus, étant uniquement constitué d'un remarquable chef-reliquaire de saint Jean-Baptiste en argent datant du XVe siècle et d'un sarcophage en marbre du IIIe siècle.

(4) Une collégiale est une église qui sans être une cathédrale, est desservie par un chapitre de chanoines pour assurer la liturgie et chanter les offices. Celui de Pézenas comprenait un doyen, un archidiacre, un sacristain, douze chanoines et quatre prêtres bénéficiés. Riche de nombreux revenus, il exerça durant l'Ancien Régime, une influence considérable dans la vie religieuse, politique et économique de la ville.

(5) Les espaces religieux dans Pézenas à la fin du XVIIIe siècle (aspects méconnus de la série Q) par Michel Peronnet. Actes du XLVIIIe Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, organisé à Pézenas les 10 et 11 mai 1975 par la société « Les Amis de Pézenas ». Imprimerie Déhan, Montpellier, 1976.

(6) Le texte intégral de cette authentique se trouvant dans le pied du nouveau reliquaire fabriqué par Jean-Antoine Roussounel, est reproduit dans l'ouvrage de Jean Thuile, L'Orfèvrerie en Languedoc, Généralités de Montpellier et de Toulouse. Paris, Théo et Florence Schmied, 1969.

(7) Goudji est une sculpteur-orfèvre né en 1941 en Géorgie. Il s'établit en France en 1974 et à partir des années 1990, il créera de nombreuses pièces de mobilier liturgique, notamment lors du réaménagement de beaucoup de chœurs de cathédrales, abbayes et églises de France. Il réalise aussi des œuvres profanes.

(8) Les conseils de fabrique regroupaient un ensemble de personnes dénommées les fabriciens ou les marguilliers, ayant la responsabilité de l'administration des biens d'une paroisse. Ils ont été supprimés en 1905 à la suite à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat mais subsistent dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin restés sous le régime concordataire.

(9) Sous le socle de présentation de ce calice, on peut lire le texte manuscrit ci-après littéralement transcrit : « *Ce calice a appartenu à Monseigneur Martinès-Izquierdo, évêque de Madrid, qui, le Dimanche des Rameaux 1886, fut atteint de trois coups de révolver sur le perron de sa Cathédrale. L'assassin fut un malheureux prêtre, nommé Galéote, dont l'évêque avait voulu réprimer les désordres. L'auguste victime pardonna, avant d'expirer, à l'assassin, qui fut néanmoins condamné à mort* ». Après le décès de ce prélat, ce calice, proposé à la vente par la Maison Jean-Pierre Coulazou et Cie, marchand d'articles religieux, rue de l'Aiguillerie puis rue des Faivres, à Montpellier, a été acquis par le chanoine Pouget.

(10) *Soieries en Sacristies-Fastes liturgiques (XVIIe-XVIIIe s.)* par Christine Aribaud. Catalogue de l'exposition présentée au musée Paul-Dupuy de Toulouse (26 octobre 1998-31 janvier 1999). Somogy-Editions d'Art.

(11) Les réserves du musée-trésor conservent aussi une aube et un rochet de lin avec dentelles ainsi qu'un fauteuil et un grand tapis portant tous les deux les armoiries archiépiscopales de Mgr Paulinier. La mitre et divers souvenirs du prélat, exposés dans une vitrine murale située dans le chœur de la collégiale, ont brûlé lors de l'incendie d'une partie des stalles survenu en 1928.

(12) Il s'agit de Serge Ivorra, menuisier-ébéniste à Pézenas, Compagnon du Devoir de Liberté, que nous se saurions trop remercier pour sa compétence, sa disponibilité et sa gentillesse. C'est également lui qui a restauré le chasublier et fabriqué les vitrines de la salle d'orfèvrerie.

(13) Lorsque cette salle a servi de salle de réunion au conseil de fabrique, un faux plafond et une cloison ont été construits afin de pouvoir la chauffer plus facilement. Le faux plafond, la cloison et la cheminée ont été supprimés lors des travaux d'aménagement de la salle pour exposer l'orfèvrerie.

(14) A l'origine, l'ouverture de ce coffre-fort nécessitait la présence de trois personnes possédant chacune une clef différente.